SENATEURS SOCIALISTES 35

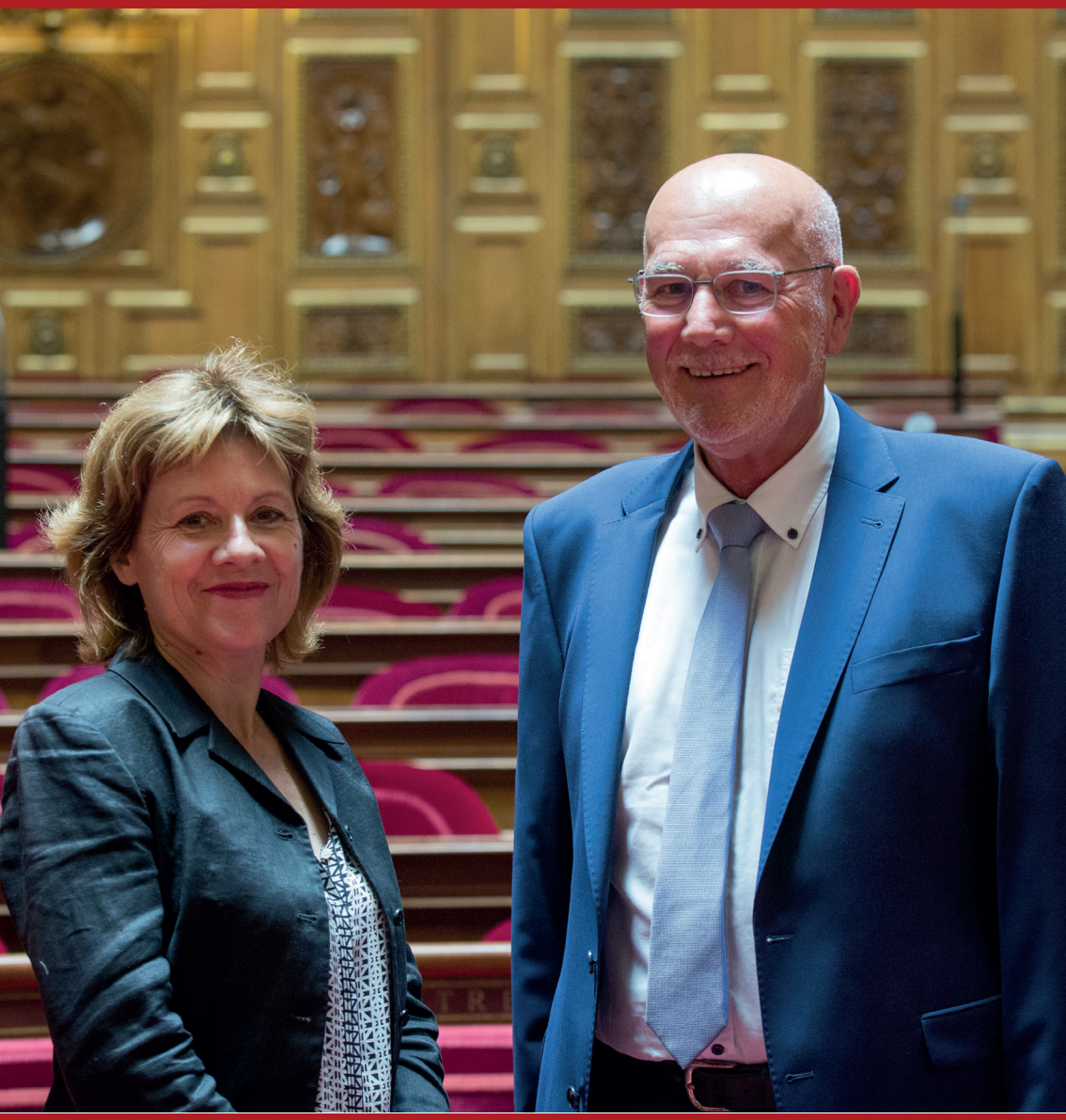

Sylvie Robert Jean-Louis Tourenne

SÉNAT

BILAN DE MANDAT 2016/2017

21, quai Lamennais - 35000 RENNES
15, rue de Vaugirard - 75291 Paris cedex 06

Rennes : 02 99 41 70 54
Paris : 01 42 34 14 59
http://sylvie-robert.fr/

Rennes : 02 99 41 73 56
Paris : 01 42 34 14 21
http://www.jean-louis-tourenne.eu/

Votre sénatrice.....

- Secrétaire de la commission de la Culture, de l'Éducation et de la Communication.
- Vice-Présidente de la délégation sénatoriale à la Prospective.
- Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la Liberté, indépendance et pluralisme des médias.
- Membre du groupe d'études Arts de la scène de la rue et des festivals en régions, du groupe d'études photographie et autres arts visuels.
- Membre de la commission supérieure des Sites, Perspectives et Paysages.
- Membre de la Section française de l'Assemblée parlementaire de la francophonie (A.P.F)
- Membre du Conseil d'Administration des Entreprises Publiques Locales (EPL).
- Membre de la CNIL.

COSIGNATURES de propositions de loi ou de résolutions : Représentation des supporters de football. Associer les parlementaires à la vie institutionnelle locale. Reconnaissance de l'État de Palestine. Lutte contre les « marchands de sommeil »…

INTERVENTIONS EN SÉANCE (6) : Droit des étrangers en France. Protection des sportifs de haut niveau et professionnels. Projet de loi de finances pour 2016. Projet de loi relatif à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine (1ère et seconde lecture). Lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement, garantie de la procédure pénale. Liberté, indépendance et pluralisme des médias. Égalité et citoyenneté. Projet de loi pour une République numérique…

QUESTIONS AU GOUVERNEMENT :

- ***Questions orales*** :
  Améliorations fiscales pour les établissements publics de coopération culturelle et Inégalités devant l'orientation après le bac.
- ***Question d'actualité au gouvernement :***
  Violences lors des manifestations à Rennes.
- ***Questions écrites :***
  Défiscalisation des dons alimentaires, impact des baisses tarifaires sur les produits de santé, réglementation des enseignes, retraite des vétérinaires sanitaires, statut professionnel des conseillers conjugaux et familiaux, contribution de l'État au titre du transport de la presse professionnelle et spécialisée…
- ***Interventions en commission (plus de 100) :***
  Dispositif APB pour les futurs étudiants, Loi création, architecture et patrimoine, différentes auditions (Mathieu Gallet, Vincent Bolloré…), République numérique, garantir le droit d'accès à la restauration scolaire…

AMENDEMENTS :

- ***amendements déposés*** :

PL visant à instituer de nouvelles libertés et de nouvelles protections, PL Liberté à la création , à l'architecture et au patrimoine, PL droit des étrangers en France, PL renseignement, PL nouvelle organisation territoriale de la République…
Et cosignataire de plusieurs dizaines d'amendements.

WEB : **Détails sur www.sylvie-robert.fr, www.senateurs-socialistes-35.fr et www.senat.fr**

RÉSERVE PARLEMENTAIRE
ENVELOPPE 2016 : 278 000 €

A partir de l'exercice 2016 les subventions au titre de la réserve parlementaire ne pourront être dédiées qu'aux seules communes en investissement.

BAGUER-PICAN / Construction d'une salle polyvalente	30 000 €
FLEURIGNÉ / Aménagement de l'ancien presbytère pour ADMR Mélusine	30 000 €
GUIPEL / Aménagement de la rue de Rennes	19 000 €
LA CHAPELLE-BOUËXIC / Projet sportif	10 000 €
LE FERRÉ / Aménagement centre-bourg	10 000 €
LE MINIHIC-SUR-RANCE / Extension ateliers municipaux	20 000 €
LE TRONCHET / Création d'une bâche d'incendie	1 000 €

Votre sénateur

- Secrétaire de la commission permanente des Affaires sociales.
- Membre du comité de déontologie parlementaire du Sénat.
- Membre de la commission d'enquête sur les Autorités Administratives Indépendantes.
- Vice-Président du groupe d'étude économie sociale et solidaire.
- Président du groupe d'amitié France-Afghanistan*.
- Membre du groupe de liaison, de réflexion, de vigilance et de solidarité avec les Chrétiens d'Orient et autres Minorités.
- Membre de la mission d'enquête sur l'Espace Schengen.

INTERVENTIONS EN SÉANCE : Loi Travail, loi sur la modernisation de notre système de santé, loi sur le vieillissement, projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2017, proposition de loi d'expérimentation territoriale visant à faire disparaître le chômage de longue durée, chef de file du PS sur la partie solidarité logement du Projet de loi de Finance 2017.

AMENDEMENTS :

- Un amendement autorisant les optométristes et les opticiens à prescrire les changements de lunettes de façon à réduire les délais d'attente. Amendement que le Gouvernement s'est engagé à étudier.
- Un amendement (dit amendement Condor Ferries) pour assujettir au régime général les marins français. **Le décret a été signé le 24 novembre selon les indications du ministère avec effet au 1er janvier 2017.**
- Amendement sur la loi Travail pour maintenir le statut de salarié tout au long de sa formation de reconversion, en mobilisant les crédits existants de l'État. **L'amendement n'a pas été retenu mais le gouvernement s'y intéresse.**

QUESTIONS AU GOUVERNEMENT :

Interventions sous forme de questions écrites, questions orales en séance ou démarches auprès des Ministères sur :

- Le budget de la sécurité sociale et les perspectives de rétablissement de l'équilibre.
- Les conditions de participation de l'État au financement des chantiers d'insertion.
- Le maintien de la DSR aux communes les plus peuplées des anciens cantons.
- Le prolongement des délais pour la fusion des communes.
- La lutte contre la désertification médicale.
- La mise en œuvre du revenu universel.
- Les effectifs et la formation des auxiliaires de vie scolaire.

*Organisation d'un colloque sur les Azaras fin septembre 2016. Compte rendu en lien ci-dessous.
http://www.senat.fr/fileadmin/Fichiers/Images/relations_internationales/Groupes_d_amitie/2016/Colloque_Afghanistan_compte_rendu_29septembre2016.pdf

WEB : **Articles sur www.jean-louis-tourenne.eu et sur www.senateurs-socialistes-35.fr**

RÉSERVE PARLEMENTAIRE SUITE ENVELOPPE 2016...

MAXENT / Travaux de rénovation thermique Mairie et salle polyvalente	4 000 €
MELESSE / Restauration d'un porche du 16ème siècle	13 000 €
MOUAZÉ / Agrandissement et extension école et cantine	25 000 €
PANCÉ / Développement pôle équipement loisir	9 800 €
ROMAZY / Aménagement du centre-bourg	21 600 €
SAINT-GANTON / Agrandissement du cimetière	4 800 €
SAINT-SULIAC / Extension-restructuration de la salle des fêtes en salle des associations	30 000 €
TAILLIS / Installation ascenseur à la mairie	13 000 €
TRÉVERIEN / Construction usine d'épuration et travaux de sécurité	36 800 €

Chers collègues,

Voici le bilan de notre deuxième année parlementaire.
Nous avons souhaité vous rendre compte tous les ans des travaux que nous conduisons au Sénat. Ils sont synthétisés dans ce document mais n'hésitez pas à aller sur nos sites pour approfondir tel ou tel sujet.

L'année qui vient de s'écouler a été émaillée de moments douloureux et violents. Le terrorisme a plongé le pays dans une situation inédite. Face à cette situation, nous avons toujours soutenu le gouvernement en votant les lois garantissant la protection de nos concitoyens, mais nous avons également voulu le défendre dans l'évolution de textes importants pour plus de justice sociale et pour plus d'égalité. L'année législative, vous l'avez compris, a été dense et passionnante.

Nous avons également continué nos visites sur les cantons, à votre rencontre pour écouter, comprendre les réalités que vivent les acteurs de notre territoire et ce dans l'objectif de tenir nos engagements envers vous : porter la voix, les préoccupations et les aspirations de tous ceux qui le font vivre.

Enfin, nous nous sommes efforcés de répondre présents à chaque fois que vous avez fait appel à nous. C'est tout simplement notre conception des exigences de la fonction d'élu.

En janvier, nous viendrons à votre rencontre pour échanger avec vous sur cette actualité.

Soyez assurés de notre totale disponibilité

Sylvie Robert

Jean-Louis Tourenne

Réunions à venir - Visites de cantons

Vendredi 3 février 2017 : Canton de Guichen
Vendredi 24 mars 2017 : Canton d'Antrain
Vendredi 7 avril 2017 : Canton de Dol-de-Bretagne
Vendredi 30 juin 2017 : Canton de Le Rheu
Vendredi 22 septembre 2017 : Canton de Saint-Malo 1
Vendredi 20 octobre 2017 : Canton de Liffré
Vendredi 24 novembre 2017 : Canton de Fougères 1

Les grandes lignes de la loi sur le travail

La durée légale du travail reste à 35 heures. Elle pourra être modulée sur l'année par accord d'entreprise.

- Référendum d'entreprise.

Un accord d'entreprise devra être «majoritaire» (plus de 50% des salariés). Faute de majorité, les syndicats minoritaires (représentant plus de 30%) pourront demander un référendum.

- Accords «offensifs».

La loi permet aux accords d'entreprises d'ajuster leur organisation pour préserver ou développer l'emploi.

- Compte personnel d'activité.

Grande réforme sociale, le CPA regroupe le compte personnel de formation (CPF), le compte pénibilité (C3P) et un nouveau «compte d'engagement citoyen». Il sera ouvert aux retraités.

- Garantie jeunes

Pour les jeunes ni en emploi, ni en étude, généralisation du «droit» à la garantie jeunes, sous condition de ressources, 461€/mois pendant un an.

- Moyens syndicaux et représentation patronale.

Hausse de 20% des heures accordées aux délégués syndicaux.

- Travailleurs détachés.

Renforcement des obligations des maîtres d'ouvrage et donneurs d'ordre.

Prime d'activité

La prime d'activité a été créée par la loi relative au dialogue social et à l'emploi du 17 août 2015. Depuis le 1er janvier 2016, elle est venue remplacer le RSA activité et la prime pour l'emploi, dans le but d'offrir un complément de revenu aux personnes qui travaillent mais qui ont des ressources modestes.
Plus de 3,7 millions de foyers ont déjà bénéficié de la prime d'activité depuis janvier 2016, pour un montant moyen de 165 €/mois.
500 000 bénéficiaires ont entre 18 et 24 ans, au lieu des 200 000 attendus.
Le taux de recours a atteint cet été 60 % de la population cible et il pourrait être de 70 % dès 2017.
Aussi, pour 2016, la prime d'activité bénéficiera d'une rallonge budgétaire de 400 M€, soit 10 % de l'enveloppe globale.
Le taux de pauvreté a été stabilisé dès 2013, alors qu'il connaissait une augmentation constante depuis le début des années 2000. Aussi, **à périmètre constant**, le budget dévolu à la solidarité, l'insertion et l'égalité des chances, s'établira à 17,84 milliards d'euros pour 2017, soit une augmentation de 4 %. **L'an prochain, une enveloppe de 4,34 milliards d'euros est prévue pour la prime d'activité.**

Le revenu universel : une idée d'avenir ?

A droite comme à gauche, des candidats inscrivent à leurs programmes le revenu de base, une proposition ancienne - les premières occurrences remonteraient même au XVIe siècle - mais qui ressurgit sous des formes diverses.
«Il y a deux ou trois ans, cette idée était encore considérée comme une utopie», souligne le Mouvement français pour un revenu de base (MFRB).
Une mission du Sénat a proposé d'expérimenter «dans des territoires volontaires», différentes modalités d'un revenu de base.
Ce concept vise à offrir à tous un revenu, sans condition de ressources, sur une base permanente et cumulable avec un emploi selon des contours très variés, selon l'orientation idéologique.
Expérimentation qui a motivé la rencontre des Sénateurs Socialistes d'Ille-et-Vilaine et du Président du Conseil départemental Jean-Luc Chenut au Ministère des Finances pour engager une réflexion sur un tel sujet.
À suivre…

Zéro chômeur de longue durée

C'EST LE DÉFI QUE VEULENT RELEVER PIPRIAC ET SAINT-GANTON.

À l'initiative d'ATD-Quart Monde et du Secours Catholique, les élus, les associations, des entreprises se sont mobilisés pour engager une opération originale et porteuse d'espoir. Laurent Grandguillaume, député, s'en est saisi. Les deux assemblées, unanimes, ont adopté sa proposition. Le gouvernement a choisi dix sites d'expérimentation. Parmi les nombreuses candidatures, celle de Pipriac/Saint-Ganton a été retenue pour la qualité de sa réflexion, l'implication enthousiaste des acteurs locaux…

L'expérimentation consiste à tester pour cinq ans l'embauche, dans dix micro-territoires, de chômeurs de longue durée en CDI, en développant des activités locales via un fonds financé par la réaffectation des dépenses liées au chômage : 15 M€ sont prévus pour financer cette expérimentation.

Education

LES ÉLÈVES DE CM1 FRANÇAIS : DERNIERS EN MATHS, AVANT-DERNIERS EN SCIENCES.

Une étude place en queue d'un classement européen les performances des Français de CM1, un résultat «inacceptable» selon la ministre qui évoque «une génération sacrifiée» aux «choix politiques du gouvernement précédent».
Les élèves de CM1 affichent un score de 488 points en maths et 487 en sciences, en deçà de la moyenne européenne (527 en maths, 525 en sciences), selon l'étude TIMSS..

Les raisons, selon la ministre, de ces «mauvais résultats» : «la faiblesse» des programmes 2008 (remplacés depuis la rentrée 2016 par de nouveaux programmes), la suppression de la formation des professeurs (remise en place sous François Hollande), une formation continue «réduite à peau de chagrin» et les 80 000 postes supprimés sous Nicolas Sarkozy.

55 000 postes supplémentaires depuis 2012, des instituts de formation des maîtres, des programmes mieux adaptés, une meilleure répartition des moyens : l'Éducation nationale, premier budget de l'État, est la grande priorité. Notre avenir en dépend !!!

Ruralité : maisons de services au public et maisons de santé

- 1 000 maisons de services au public (MSAP), dont le but est de permettre aux habitants de bénéficier de services de proximité notamment en zone rurale, fonctionneront fin 2016 en France.

- 700 MSAP sont déjà ouvertes, dont 225 en partenariat avec La Poste, pour accompagner les usagers - particuliers ou professionnels - dans leurs démarches quotidiennes : prestations sociales ou d'accès à l'emploi, transports, prévention santé, accompagnement à l'entrepreneuriat...

- En matière d'accès aux soins, 830 maisons de santé sont actuellement ouvertes, 1 000 le seront d'ici la fin de l'année et 1 400 d'ici 2018.

- Par ailleurs, pour lutter contre les déserts médicaux, plus de 1 800 contrats d'engagement avec des étudiants en médecine ont été conclus pour les inciter à s'installer sur des zones en déficit. Ils seront plus de 2 500 d'ici 2018.

Mettre la Culture au cœur de notre projet de société .....

Pour 2017, le budget de la Culture est en augmentation de 5%.
Outre la priorité que constitue l'éducation artistique et culturelle, les crédits déconcentrés sont nettement à la hausse (+7%). Ce budget important est dans la continuité de la loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine, promulguée l'été dernier.

Une loi protégeant la création artistique :

- Garantie d'un service public de la Culture.
- Nouvelle définition des labels.
- Sécurisation des fonds régionaux d'art contemporain (label FRAC).
- Consécration de la notion de « droits culturels » dans la loi, portée notamment par Sylvie Robert.
- Création d'une sanction pénale en cas d'entrave à la liberté de création, suite à l'amendement déposé par Sylvie Robert.

Une loi de refondation de la politique patrimoniale et architecturale :

- Révision des procédures de protection du patrimoine culturel et naturel : périmètre de protection de 500 m abandonné au profit d'une protection des monuments historiques au cas par cas, les sites patrimoniaux remarquables (SPR) remplacent les secteurs sauvegardés, les zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) et les aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP), la préservation des moulins au titre de leur intérêt patrimonial.
- Labellisation des immeubles présentant un intérêt architectural.
- Mise en œuvre du « permis de faire » qui doit stimuler la création architecturale et permettre aux architectes et aux élus de déroger à certaines normes dès lors que l'objectif prédéfini est respecté.

L'urgence de garantir le pluralisme et l'indépendance des médias .....

La récente grève aigüe et inédite à I-Télé témoigne de l'importance de la proposition de loi socialiste visant à renforcer la liberté, l'indépendance et le pluralisme des médias.

Adoptée par le Parlement, elle comprend :

- L'obligation de rédiger une charte déontologique dans toutes les entreprises de presse et audiovisuelles.
- L'obligation d'instituer des comités de déontologie dans les sociétés audiovisuelles.
- Le droit d'opposition élargi à tout journaliste.
- Le renforcement du rôle et des moyens du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

Consécutivement à la censure du Conseil constitutionnel sur le secret des sources, il est impératif de réfléchir à un nouveau dispositif qui concilie protection des sources et exigences constitutionnelles. Dans son intervention en discussion générale, Sylvie Robert avait insisté sur cet aspect et sur le phénomène de concentration qu'il est nécessaire de mieux réguler.

Sur le terrain

CANTON DE MELESSE - 22/01/16

Visite de la maison de santé de Hédé

Adaptation horaires d'ouverture des bibliothèques (2) / colloque droits culturels

UN RAPPORT ET DES IMPLICATIONS CONCRÈTES POUR SOUTENIR LES PROJETS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

La mission confiée à Sylvie Robert par la ministre de la Culture et de la Communication de l'époque, Fleur Pellerin, a débouché sur un rapport comprenant 18 préconisations, dont plusieurs ont d'ores et déjà trouvé une traduction :

- Une enveloppe financière a été dégagée afin d'aider les collectivités à concrétiser leurs projets d'extension d'horaires d'ouverture des bibliothèques (DGD).
- L'organisation d'une « nuit de la lecture » nationale, sur le modèle de la nuit des musées, le but étant de montrer ce qu'est la bibliothèque du XXI^{ème} siècle.

PENSER, COMPRENDRE ET DÉFRICHER LES DROITS CULTURELS

Le 14 novembre dernier, la sénatrice Sylvie Robert a organisé, au Sénat, un colloque sur les droits culturels après l'introduction de la notion dans la loi. Ce dernier a rassemblé plus de 200 personnes, parmi lesquelles des artistes, des metteurs en scène, des directeurs de scènes nationales, des universitaires et des élus. Le but était d'appréhender, par l'expérience et les projets mis en place dans les territoires, ce que recouvre le concept de droits culturels. Des actes seront bientôt édités.

Je vous invite à retrouver les séquences vidéo du colloque intitulé « **Les droits culturels sont dans la loi… et après ?** » sur mon site :
http://sylvie-robert.fr/colloque-droits-culturels-loi-apres/

Faire entrer tous les territoires dans l'ère du numérique

Considéré par certains comme la quatrième révolution industrielle, le numérique est autant un immense levier de développement qu'un puissant facteur d'exclusion. La loi pour une République numérique a donc pour objet de permettre à tous les territoires et à tous les individus de se saisir de l'opportunité qu'est le numérique, tout en réduisant les inégalités qui lui sont afférentes.

Les finalités majeures sont les suivantes :

- assurer une circulation optimale des connaissances et du savoir, en particulier par l'élargissement de l'ouverture des données publiques et l'accès aux publications issues de travaux de recherche financés majoritairement par des fonds publics ;
- mieux protéger les individus dans la société du numérique, via la consécration du droit de décider et de contrôler l'usage qui est fait de ses données à caractère personnel et l'octroi de nouvelles missions à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) ;
- garantir l'accès au numérique à tout un chacun, en maintenant la connexion Internet pour les personnes les plus démunies en cas de non-paiement des factures.

Avec plusieurs collègues, la sénatrice Sylvie Robert a réussi à trouver une position d'équilibre, votée à une large majorité par le Sénat, sur ce qui est dénommé « liberté de panorama », une exception au droit d'auteur par laquelle il est permis de reproduire une œuvre protégée se trouvant dans l'espace public.

Ainsi, cette liberté sera réservée aux seuls particuliers, pour des représentations placées en permanence sur la voie publique et à des fins non lucratives. Cette position permet de concilier droit d'auteur, liberté des usagers, nouvelles pratiques induites par le numérique et enjeux économiques liés au tourisme.

Canton de Montfort-sur-Meu

04/03/2016
L'Outil en Main

04/03/2016
Monterfil

La Sécu assurée de sa pérennité.....

La Sécu sera équilibrée, une première depuis 2002. Nouvelle qui porte en elle la pérennité d'un système fondé sur la solidarité. Au moment où l'Obamacare, à peine né, est menacé, nous pouvons nous en réjouir.

DE 17,5 MILLIARDS DE DÉFICIT EN 2011 À L'ÉQUILIBRE EN 2017

Et pourtant, une meilleure qualité des soins, leur accès à tous, l'innovation, et :

- La suppression de la franchise pour 1,3 million de précaires.
- La prise en charge totale de l'IVG, de la contraception chez les jeunes.
- De meilleurs remboursements.
- La protection Universelle Maladie qui assure, quels que soient les aléas de la vie, la continuité de la couverture sociale.

- Des solutions aux organismes des étudiants et des indépendants.
- Un meilleur accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées.
- **Et, le reste à charge des patients passé de 9,3% en 2011 à 8,4% en 2016 soit un gain de 1,3 milliard de pouvoir d'achat redonné aux Français.**

Le projet de loi de Finances pour 2017 ne sera pas discuté au Sénat .....

Acte essentiel, le budget de la Nation n'a donné lieu au Sénat qu'à une longue série de discours sans aucun débat, sans amendement… La majorité sénatoriale n'avait donc rien à dire !!
N'ont donc pas été examinés :

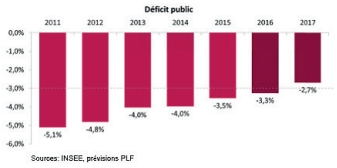

- Le plan d'urgence pour l'emploi et pour la jeunesse.
- La réduction d'impôt qui bénéficiera à 7 millions de foyers.
- Le financement des contrats de ruralité.
- La politique de rénovation urbaine.
- Les créations de postes dans l'Éducation nationale, la police…
- Et les efforts pour la recherche, l'innovation, la culture, la transition énergétique.
- L'efforten faveur de l'agriculture.

Après avoir atteint 5,7% de déficit du budget en 2010, il devrait se situer autour de 2,7% en 2017 grâce aux efforts accomplis par tous.

Face aux difficultés des agriculteurs, un budget 2017 en hausse de 15% ....

Le dernier budget pour l'Agriculture du quinquennat, en forte hausse face aux crises multiples, a passé le cap de la première lecture à l'Assemblée, après un débat traversé par de nombreuses inquiétudes pour ce secteur.
Marqués par les crises tous azimuts et les chocs climatiques, les crédits 2017 affichent un bond de 15% à 5,12 milliards d'euros, pour «redonner de la compétitivité».
Outre les missions liées à l'agriculture proprement dite (à hauteur de 3,1 milliards), cette somme abonde l'enseignement et la recherche, avec «l'engagement tenu» de plus de 1 000 créations de postes depuis 2012.
Repenser la PAC, traçabilité des produits français, de nouveaux outils aux agriculteurs pour prévenir et gérer les risques, plus de transparence entre les acteurs de la filière : telles sont les grandes orientations pour une grande politique destinée à maintenir une agriculture dynamique, innovante et capable de nourrir ceux qui la servent.

Canton de
la Guerche-de-Bretagne
25/03/2016
Esat

Canton de Combourg
27/05/2016
Saint Domineuc - Adex

Le projet de loi égalité et citoyenneté dénaturé par la majorité sénatoriale ...

Ce texte est toujours à l'examen au Parlement :

- Encourager l'engagement citoyen, en créant une réserve civique notamment.
- Favoriser la mixité sociale dans l'habitat.
- Lutter contre les discriminations de toute nature.

Au cours des débats, deux visions radicalement différentes se sont exprimées, singulièrement sur la problématique du logement social. Le gouvernement et la majorité présidentielle souhaitaient développer l'offre de logements sociaux et améliorer leur répartition sur le territoire afin que ce ne soit pas toujours les mêmes collectivités qui aient à supporter l'effort de construction.

Quant à la majorité sénatoriale, elle s'est opposée au principe même de mixité sociale, supprimant, par exemple, la disposition qui visait à octroyer au moins 25% de l'habitat social aux plus modestes dans les quartiers non prioritaires.

Enfin, nombre de mesures de justice sociale, d'avancées concrètes ont été gommées par la majorité sénatoriale telles que :

- Le droit à la restauration scolaire pour tous les enfants qui a été supprimé par la rapporteure Françoise Gatel, malgré les recommandations du Défenseur des Droits. Leur garantir un égal accès à la cantine est essentiel et est de nature à protéger les droits de l'enfant.
- La valorisation des circuits-courts et l'ancrage territorial de l'alimentation.
- L'amendement dit «Rossignol», qui a trait au délit d'entrave en matière d'avortement pratiqué par certains sites internet et qui n'a pu être discuté en séance publique pour des raisons de procédure fallacieuses. Finalement, une proposition de loi sur le sujet a été déposée à l'Assemblée nationale et adoptée au Sénat.

L'unique proposition de la majorité sénatoriale aura été la création de «mini-jobs» à l'allemande pour les jeunes âgés de 18 à 25 ans.

Faciliter l'exercice d'élu en simplifiant les normes .....

Issue des travaux de la délégation aux collectivités territoriales du Sénat, la proposition de loi portant accélération des procédures et stabilisation du droit de l'urbanisme, de la construction et de l'aménagement a été adoptée à l'unanimité.

Ce texte a notamment pour objectif :

- De mieux assurer la compatibilité des documents d'urbanisme entre eux.
- De faciliter les opérations d'aménagement dans l'hypothèse d'une annulation du plan local d'urbanisme.
- De simplifier les opérations dans les zones d'aménagement concerté.

Un volet sur la modernisation du contentieux de l'urbanisme et la protection patrimoniale font aussi partie de cette proposition de loi.

Pour davantage d'informations : http://www.senat.fr/leg/ppl15-770.html

CANTON DE BAIN-DE-BRETAGNE
21/07/2016
Elus du canton

CANTON DE BRUZ- 30/09/2016
Eichrom Europe